

LARMOR-PLAGE

mis en ligne le 14 décembre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13144 DU 13 DECEMBRE 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

DEMENAGEMENT

7 rue du port

Le mardi 19 décembre 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par Déménagements RIEUTORT-77 rue Louis Rouquier- 92300 LEVALLOIS

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion de déménagement, il importe de modifier le stationnement devant le 7 rue du port.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le mardi 19 décembre 2023 de 09h30 à 18h00, il importe d'autoriser le stationnement d'un camion de déménagement sur la voie publique, de plus le demandeur sera autorisé à stationner sur la chaussée.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

